

PAR ICI MA COCOTTE ! UN PROJET LOCAL & RESPONSABLE

Parrainez/marrainez une poule en échange de ses œufs frais fermiers, pour une alimentation saine, éthique et responsable.

Le concept

Vous parrainez/marrainez une poule pendant 1 an (du 1er janvier au 31 décembre) en participant à son achat par La Ferme d'Hortélie, à hauteur 50 % du prix de la poule, soit 5 euros.

En échange, vous pourrez bénéficier à un tarif équitable de ses œufs, achetés par 6 ou 12, selon vos besoins et dans le respect d'un rythme raisonnable :

6 œufs : 1,80 €

12 œufs : 3,60 €

L'intérêt ? Vous avez de bons œufs frais fermiers issus de poules élevées dans le respect du bien-être animal et vous soutenez une entreprise agricole locale.

Le contrat de parrainage/marrainage

La participation de 5 € pour le parrainage/marrainage permet à la Ferme d'Hortélie d'investir dans l'achat des poules pondeuses. Cela correspond à 50 % du prix de la poule.

Par ce contrat, La Ferme d'Hortélie s'engage à fournir ses œufs en priorité aux parrains/marraines.

Par ce contrat, vous vous engagez à soutenir l'activité de la ferme tout au long de l'année, en lui assurant l'achat d'une quantité d'œufs de manière raisonnable.

Le fonctionnement

Vous choisissez la quantité d'œufs en fonction de vos besoins, par 6 ou 12.

Vous pouvez récupérer les œufs toutes les semaines, tous les 15 jours, tous les mois, etc. C'est vous qui choisissez !

Si vous partez en vacances ou si vous souhaitez interrompre vos commandes pendant quelque temps, vous êtes totalement libre et vous ne réglez que ce que vous commandez.

Nous vous informons des disponibilités. Les poules sont des êtres vivants et il peut y avoir des variations sur la quantité d'œufs produits en fonction des conditions météo, entre autres.

En général, en novembre/décembre, la quantité d'œufs est moindre. Il en est de même en été en cas de sécheresse prolongée ou de canicule.

Au bout d'un an, vous être libre de renouveler ou non votre contrat.

Comment récupérer mes œufs ?

1/ Je vous envoie un message pour connaître vos besoins en œufs (6 ou 12), toutes les semaines ou tous les 10 jours en fonction des quantités disponibles.

2/ Je vous indique la date à partir de laquelle les œufs seront disponibles.

3/ Vous récupérez les œufs directement à **La Ferme d'Hortélie à Saint-Sauveur le mardi de 16 h 30 à 18 h** ou chez notre partenaire « **La Maison d'Artémis, 68 rue Jean Jacques Rousseau – 33 340 Lesparre-Médoc** » **le vendredi de 17 h à 18 h.**

Si vous n'êtes pas disponible à ces horaires, la Maison d'Artémis peut exceptionnellement garder vos œufs qui seront à récupérer aux horaires d'ouverture : 8 h 30 à 19 h du lundi au samedi.

Idem pour la ferme d'Hortélie, les œufs seront à récupérer sur rendez-vous.

Le paiement des œufs

Vous avez le choix entre :

- Recevoir une facture tous les mois payable par virement bancaire ou par chèque.
- Régler comptant au moment où vous récupérez vos œufs.

Attention, pour la Maison d'Artémis je serai présente tous les vendredis pour vous remettre vos œufs. En dehors de cette période, une tirelire sera mise à votre disposition à la Maison d'Artémis pour que vous déposiez le règlement, mais notre partenaire ne pourra pas vous rendre la monnaie. Assurez-vous d'avoir le montant exact ou de régler par chèque.

Quelles sont les races de poules choisies ?

J'ai choisi de privilégier des poules achetées chez des particuliers (locaux) et qui sont pour la plupart issues de croisement. Les poules ont été achetées dans un rayon de 15 km maximum autour de la ferme.

Les poules issues de croisements sont moins sensibles aux maladies, plus rustiques et meilleures pondeuses que certaines poules de race. Surtout, je voulais à tout prix éviter d'acheter des poules issues de l'élevage industriel.

Ainsi, on trouve principalement des croisements de poule Brahma, Marans, Sussex, Cou nu, Rousse, Coucou de Rennes. Ce sont des poules de taille moyenne à grande, réputées pour la qualité de leur ponte.

Mais sur la ferme, il y a aussi des reproducteurs. Poules et coq se reproduisent librement et ainsi, chaque année, une partie des poules peuvent être renouvelées avec les naissances sur la ferme.

Alimentation des poules

Les poules sont nourries avec du grain acheté à un producteur local (5 km) et bio, les restes de déchets alimentaires de cantines scolaires locales (dans les 15 km autour de la ferme), des déchets organiques produits sur la ferme et d'herbe.

Des compléments sont régulièrement donnés en fonction de la saison: huile et graines de lin, ortie, thym, armoise, vinaigre de cidre...

Une alimentation variée pour assurer la santé et la vitalité des poules.

Le poulailler

Le poulailler est autoconstruit par la Ferme avec du matériel ré-utilisé (serre, arceau, palette, cagette...). Il fait 18 m² et peut largement accueillir les 50 cocottes (il est adapté à 80 poules!). Il est équipé de perchoir et de pondoir, d'une baignoire de cendre pour la toilette de ces dames, d'abreuvoir et de mangeoire.

Le poulailler est installé dans une zone boisée permettant aux poules d'être abritées des aléas climatiques et à l'ombre l'été. Les poules sont très sensibles à la chaleur.

Des arbres fruitiers ont été plantés dans cet espace pour fournir un couvert végétal supplémentaire aux poules.

Les poulaillers sont fermés chaque soir et ouverts chaque matin, au rythme de coucher et de lever des poules afin de les protéger des prédateurs.

Traitement et prévention des maladies

Les poules sont traitées (vermifuges, parasites externes, prévention maladies) uniquement avec des produits bio ou des « potions » maison, à base de plantes.

Le bien-être animal

Ici, à la Ferme d'Hortélie, nous sommes soucieux du bien-être animal.

Tout a été réfléchi pour que les poules soient le mieux possible : des poulaillers adaptés et régulièrement nettoyés, une litière de qualité, des protections contre les prédateurs, une alimentation variée, des compléments alimentaires naturels, des perchoirs, de l'ombre et suffisamment d'espace.

En agriculture biologique, l'espace de plein air conseillé est de 4m²/poule, ici, les poules ont le double soit 8m²/poule.

Pourquoi les œufs n'ont pas le Label bio ?

Le Label bio coûte cher au producteur et ce coût se répercute sur le prix des œufs.

Ce coût, je préfère l'investir dans une alimentation de qualité et dans le bien-être des poules et vous proposer des œufs de qualité, frais et fermiers, à un prix raisonnable.

L'alimentation des poules est à 70 % issue de l'agriculture biologique (et 30 % des déchets des cantines scolaires).

Réduire l'impact écologique

Anti gaspi : Déchets & Alimentation des poules

Les établissements scolaires jettent, pour la plupart, les restes alimentaires des cantines. Afin de limiter le gaspillage, ces déchets peuvent être intégrés à 30 % dans l'alimentation des poules. Ainsi, non seulement on limite les déchets des établissements scolaires, mais en plus, on offre une alimentation variée aux poules. La Ferme récupère donc les déchets alimentaires de certaines cantines scolaires locales. Ces déchets sont issus pour la plupart de l'agriculture biologique.

Les circuits courts de distribution sont privilégiés pour la distribution des œufs.

Également, nous demandons aux parrains et aux marraines de ramener les boîtes à œufs à chaque distribution, afin qu'elles puissent être réutilisées.

Vide sanitaire et poules de réforme

Tous les 470 jours, le poulailler doit être vidé pendant 1 mois.

Les poulaillers seront désinfectés, les espaces de plein air laissés nus pendant 30 jours et de nouvelles poules âgées de 6 semaines seront installées. C'est la réglementation française pour l'élevage des poules pondeuses.

Les poules pondeuses d'un an et demi seront alors vendues à des particuliers en « poules de réforme » au prix de 5 euros.